

Votre projet de végétalisation



La ville du Puy-en-Velay propose aux habitants de participer à l'embellissement de la ville grâce au « Permis de planter » !

L'idée : Accorder au(x) demandeur(s) l'autorisation de gérer certaines parcelles publiques en vue d'y créer des plantations. Plantes, fleurs, légumes et petits arbres fruitiers : à vous de définir précisément votre projet et la parcelle concernée que vous souhaitez végétaliser et entretenir.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Mail :



* Emplacement ou adresse de l'espace vert public que vous souhaitez créer (si possible, joindre une photo et/ou un plan) :

.....

.....

.....

.....

* Projet précis de plantation (espèces et quantités de plantes, fleurs, petits arbres fruitiers...) :

.....

.....

.....

.....

Renvoyez la présentation de votre projet auprès de la ville du Puy-en-Velay :

permis-de-planter@lepuyenvelay.fr

Nous vous recontacterons au plus vite pour nous rencontrer.

